AMUSEMENTS.

GRAND OPERA HOUSE.

Commençant avec la Matinée d'Aujourd'hui.

Matinées lundi, vendredi et samedi.

Baldwin-Melville Stock Co.

Présentation des plus productions du fameux drame romantique, par Franklin Price Ker.

CUMBERLAND '61.

Décor entièrement nouveau par Louis F. Fatt. Brillants effets mécaniques. Beaux costumes. Uniforme correcte. Une horde d'amulètes.

Prix du Soir: 10—20—30—50.

Prix des Matinées—10 20—30.

Dimanche, 10 décembre, matinée—VICTOR DURAND.

2 déc—1 sem

CRESCENT.

Ce Soir et toute la Semaine, Matinées Jeudi et Samedi à 1.

Visite de Retour en cette Ville dans Pavoir du tous les Succès de SOYT.

A BLACK SHEEP

Avec une Compagnie Bien Supérieure à celle de la Saison Dernière et le Personnel encore Conduit par

"BIG BILL" DEVERE.

La semaine prochaine — SIR HOPKINS.

4 déc—5f

TULANE.

CE SOIR.

Matinées Vendredi et Samedi à 1.

STUART ROBSON.

Dimanche à Mercredi inclusivement (Matinée du Mercredi).

La Comédie-Féerie d'Ang. Thomas,

OLIVER GOLDSMITH.

M. Robson comme Goldsmith.

Jeudi à Samedi et Mardi en Sans Gêne, la Comédie immortelle de Dumas.

SHE STOOPS TO CONQUER.

M. Robson comme Tony Lumkin.

La semaine prochaine — MME SARAH COWELL LE MOYNE.

2 déc—6f

OPERA FRANÇAIS.

Sous Gérance de Souscription.

SAMEDI, 8 décembre 1900, 8 heures.

LA SAISON ET DALILA.

Opéra-Ballet en un acte et deux tableaux, sous la direction de M. Bergmans.

Débuts de Mme Rainey, 1er ténor, de MM. Chesnais, 1er fort ténor, et Bailleroy, 1er baryton, 2me et débuts de M.M. Bezemans et Dufour.

Dimanche, 9 décembre 1900—Deux grandes représentations.

A 1 heure de l'après-midi—

LES HUGUENOTS.

Avec la même distribution que pour la soirée d'ouverture.

A 8 heures du soir—Ouverture de la saison d'opérette.

LA BELLE HELENE.

Débuts de Mmes Montbeux, Kervan; MM. Genin, Deuhat, Merville et Delamarre, et de toute la troupe d'opérette.

Grand Ballet—Mlle Cabriel.

7 déc—2f

CRESCENT CITY JOCKEY CLUB!

REUNION D'HIVER,

Commençant le 29 Novembre 1900 et continuant plus de

100 JOURS.

CINQ COURSES JOURNELLEMENT.

Départ à Deux Temps.

C. S. MUSH, Gérant.

SHERIDAN CLARK, Secrétaire.

E. F. SIMMONS, Juge-Président.

Les courses commencent à 2 heures P. M.

Entrée, comprenant les Tribunes, 50c.

Les Jours de Beurre il n'y aura pas de Piste gratuite.

23 nov—1m

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVE.

No 3 Chicago limited	7:10 p m
No 1 fast mail	10:00 a m
No 3 Cincinnati and Louisville	7:10 p m
No 1 Louisville limited	10:00 a m
No 23 local mail	10:00 p m
No 31 McComb Accd'n	9:25 am

DÉPART.

No 4 Chicago limited	9:25 a m
No 24 local mail	7:00 a m
No 4 Cincinnati & Louisville	9:25 am
No 2 fast mail	7:15 p m
No 32 McComb Accd'n	5:00 p m
No 2 Louisville Mail	7:15 pm

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVE.

Memphis express	9:10 a m
Vicksburg express	5:35 p m
Baton Rouge accommodat'n	3:45 a m

DÉPART.

Memphis express	4:30 p m
Vicksburg express	9:10 a m
Baton Rouge accommodat'n	4:35 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVER

No 1 fast line	6:45 p m
No 3 fast mail	7:40 a m
No 5 limited	8:30 p m
No 7 coast train, tous les jours, dimanche excepté	8:55 a m
No 9 Dimanche excursion	9:30 p m

DÉPART.

No 2 fast mail	7:45 p m
No 4 limited	11:15 a m
No 6 fast line	7:55 a m
No 8 coast train, tous les jours, dimanche excepté	4:00 p m
No 10 Dimanche excursion	8:05 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE

ARRIVE.

No 1 fast mail	8:30 a m
No 3 fast mail	8:10 p m

DÉPART.

No 2 limited	7:30 p m
No 4	8:30 a m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVE.

Texas et Mexique express	6:25 p m
California express	7:55 a m
Central express spécial	6:25 p m

DÉPART.

Texas et Mexique express	8:15 a m
California express	8:40 p m
Central express spécial	10:45 a m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVER.

Fort Worth and Texas express	6:15 p m
Fort Allen Local	11:55 a m
Hot Springs, El Paso and California express	7:30 a m

DÉPART.

Fort Worth and Texas express	8:15 a m
Fort Allen Local	3:20 p m
Hot Springs, El Paso and California express	10:00 p m

EAST LOUISIANA RAILROAD.

ARRIVER.

Du dépôt de la Queen and Crescent, rue Press. Tous les jours excepté dimanche.

ARRIVE

No 7	8:05 a m

DEPARTI.

No 8	4:00 p m

Excursion du dimanche.

ARRIVPZ.

No 5	7:45 p m

DEPARTI.

No 6	7:45 a m

Excursion du Mercredi pour Covington seulement.

ARRIVER.

No 5	7:45 p

DEPARTI.

No 10	8:45 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRANDISLE R. R.

ARRIVEZ.

Dimanche seulement.

Alger	7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger	9:55 a m

Samedi et dimanche seulement.

Alger	9:55 a m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger	4:40 p m

DÉPART.

Dimanche seulement.

Alger	8:00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger	4:30 p m

Samedi et dimanche seulement.

Alger	5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger	8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEN.

Tous les jours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach ... 9:10 a m

Dimanche seulement.

De Belair	7:00 a m
De Shell Beach	10.02 a m
Shell Beach	7:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche.

Pour Belair et Shell Beach .. 4:10 p m

Dimanche seulement.

Shell Beach	5:30 a m
Shell Beach	8:00 a m
Belair	5:30 p m
Shell Beach	7:30 p m

Chute.

En traversant la chaussée hier après-midi à l'angle des rues St. Charles et Félicité, Mme Lemonne, domiciliée avenue St. Charles 1760, est accidentellement tombée, se déloquant l'épaule droite.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures

MARIAGES. Louis L. Tucker et Beatrice Spencer, Gerard E. Mars à Honorine Morano, George Hooker jr à Susie Hunter, Charles Gissel à Margaret Madden, August Dietrich à Josephine Margan, Joseph Gorrill, Edouard Loser à Wm George Jackson.

NAISSANCES. Mmes W. C. McKernan, un garçon; J. Dendinger un garçon; H. L. Smith, un garçon; J. E. Lanahan, une fille.

DÉCÈS. Vve Charlotte Ponet, 80 ans, 924 Dublin; Vve Mary E. Taylor, 75 ans, 1905 Calhoun; Mme Elizabeth Baker, 30 ans, 920 Julia; Gladys I. Pike, 1 mois, 61 Eagle; Mme Johanna Fenner, 40 ans, 2427 Deuterme; L. Fernandez, 29 ans, 626 Josephine; Frances Stokes, 45 ans, 2229 N. Rampart; Margaret Hughes, 62 ans, 536 Marie; Mme Nora Dorsey, 25 ans, 42 Josephine; J. Bischoltzer, 52 ans, hospital de charité; Harriet Hale, 50 ans, 2501 Dryades; Melvina Pitcher, 60 ans, 525 Annonciation; E. E. Hatry, 9 ans, 512 Julie; Arthur Gonzales, 17 ans, 1426 Burgundy; Mathilda Arthur, 27 ans, 1526 N. Rampart.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Successions ouvertes:

Mary Goodwin, Peter Joeckel, Eva C. Knecht, John Stevens, Jos Torres.

Mme Caroline Cotonio vs Louis M. Lex—Réclamation de $275 pour loyer.

Jules A. Grasser vs Mme Frank Freitag—Procès exécutif de $700.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions: Frank Kelly, menaces; Gabriel Vandielle, homicide; John Galvin, blessure.

Acquittés:

Paris Bajon, blessure; Victor Torjuson, actes de violence.

Envoyés devant la cour criminelle:

Joe Dolves, blessure; Dan Kelly, larcin; Geo Gause, actes de violence et port d'arme cachée.

FAITS DIVERS.

HOTEL DE VILLE.

Le maire a fait fermer hier son bureau pendant qu'il donnait ses signatures, besogne qui demande parfois une assez grande attention.

Parmi les visiteurs il y avait un jeune homme de 18 ans qui marchait avec une béquille et venait d'arriver de San Francisco, un soldat qui s'est bien conduit pendant la guerre aux Philippines.

Pendant son voyage de retour, on lui a volé ses papiers et il demandait qu'on l'aida à les retrouver, à Galveston ou se trouvesn ancien capitaine.

Incendies.

Vers une heure, hier après-midi, une alarme à la boîte No 235 a été donnée pour un feu découvert dans une bâtisse de la rue N. Claiborne 1028, appartenant à Anthony Bold et occupée par Mme Louisa Negas. Les dommages d'environ $150 sont couverts par une assurance à la compagnie Mechanics & Traders. Les flammes se sont ensuite communiquées à la maison voisine, rue Ursulines 1024, et ont causé une perte d'environ $50.

Les écuries de M. Ben Cason situées rue Audubon, près Irma, ont été détruites par un incendie hier après-midi vers deux heures. Les pertes sont couvertes par une assurance à l'agence Emery.

Bien de meilleur que l'eau d'Abita gazeuse. Essayez-la vous en se rendre compte.

Délivrée partout $1,60 par douzaine.

CONVENTION INDUSTRIELLE DU SUD.

Séance d'affaire.

ORGANISATION

La troisième séance de la convention du Sud a commencé hier un peu plus tard que d'habitude, vu le retard avant une partie de la séance précédente.

Le gouverneur Heard a assisté, ainsi que M. H. H. Mosse du département de l'Agriculture du Sud.

Parmi les nouveaux arrivés on a remarqué M. et Mme Tolmarc Avery Smith, d'Atlanta.

On a appris que, depuis récemment, Miss Barton, une riche héritière de Californie

C'est le Rêve, Lenoir, Rabbon, que a fait la preuve.

On a procédé avant tout à la lecture des rapports des comités. Le rapport, relatif au comité d'organisation permanente. Après une assez longue discussion, il a été décidé que il a été décidé que chaque Etat de l'Union aurait droit à être représenté également et à élirer parmi les officiers de la convention.

Quant aux vice-présidents, il a été arrêté que les vice-présidents ne pouvaient être choisis que parmi les membres des Etats du Sud. M. Dudley Coleman a combattu cette motion, mais il a été vaincu.

Il a été résolu que l'organisation serait intitulée: Association Industrielle du Sud avec une succursale dans chaque Etat.

Le but est le développement des industries commerciales du Sud, sont autant d'agents chargés de faire connaître à l'Union en général toutes les ressources qu'il possède et que jusqu'ici l'on a trop ignorées.

Quelconque adopt les idées déjà exposées ci-dessus peut être membre de l'association. Toute communauté commerciale peut nommer un délégué.

Le maire d'une ville quelconque a le droit de nommer un délégué pour chaque cinq mille habitants; mais aucune communauté n'en pourra avoir plus de dix. Les gouverneurs d'Etats et de Territoires et les membres du Congrès sont de droit délégués. Il en est de même des ex-présidents de l'Association.

Chaque membre a droit à un vote, ainsi que chaque délégué. Tout Etat ou Territoire ne pourra avoir plus de 30 votes. S'il en est qui n'ont pas assez de délégués, on prendra des mesures pour leur assurer le chiffre des votes voulus.

Chaque délégation devra verser au trésor de l'association la somme de $10.

La cotisation de chaque membre est de $5, plus $5 versés par la suite.

Le Bureau de l'association se compose d'un président, d'un vice-président pour chaque Etat, d'un secrétaire et d'un trésorier.

Ces officiers seront nommés par le comité exécutif composé du président, de trois vice-présidents et du secrétaire de l'association.

Nous n'en dirons pas davantage. Les devoirs des officiers étant à peu près tous les mêmes dans les associations politiques ou autres.

Le comité d'immigration tiennent également une grande place dans le rapport général.

Séance du soir.

La séance de la convention a été reprise, hier soir à huit heures, le président Hargrove au fauteuil.

Le premier orateur a été le colonel Léon Jastremski. Il a lu un ouvrage intéressant sur la question des industries américaines dans les Etats de l'Amérique du Sud.

L'honorable W. Smith Wholey, de la Caroline du Sud, a traité la question du progrès de la culture du coton dans le Sud.

M. W. C. Robinson, de la Nouvelle-Orléans, a donné lecture d'une brochure sur les propriétés foncières de la Nouvelle-Orléans.

La séance s'est terminée par un très intéressant discours de M. S. S. P. Morse.

Blessé.

Jefferson Loyacano, un enfant de cinq ans, jouait en face de la demeure de ses parents hier après-midi, rue Magasins, près Melpomène, lorsqu'il a été renversé et blessé à la tête par un car de la ligne Magasins en charge de l'électricien Geo. Lentz.

Accident à la chasse.

[illegible]

Accident fatal dans la Paroisse St Bernard.

Un accident fatal est survenu [illegible] Michel Tracnor, un serrurier, résidant Avery, un ouvrier, se trouvant sur le toit d'un wagon de marchandises de la Crescent A Western qui, quand un rail s'est déplacé et a cause une violente secousse.

Les deux hommes ont été jetés à terre. Trainor s'est cassé le cou dans la chute et Avery a reçu une contusion à la jambe.

Le corps de Trainor a été transporté à la morgue. Il demeurait à l'angle des rues Ferdinand et Royale. Le cercueil était en charge du mécanicien Emile Heno.

Arrestation.

Un nègre du nom de Jim Jackson a été arrêté hier après-midi par les détectives Rance et Stubbs. Il est sous le coup d'une accusation de vol à Memphis, Tenn.

Collision.

En répondant à une alarme d'incendie hier après-midi la pompe No 7 s'est heurtée à l'angle des rues St. Louis et Chaltorne, à une charrette conduite par Andrew Berger. Les dommages ont été insignifiants.

Mettez de côté vos médicaments Bayer Pour pures d'Abita seulement! Vous sentirez un mieux instantanément.

Ventes Inscrites au Bureau d'aliénations.

Peter Dietrich Fiel à la veuve Dietrich Fiel, un terrain borné par les rues Touro, Urquhart, Marigny et Mandeville, $3250.

Le même à Mlle Anna Théodore Adèle Fiel, un terrain borné par les rues Touro, Français, Urquhart et Villeré, $450.

Eugène J. Harnot à Mme Virginia A. Jourdan, un terrain borné par les rues Louisiana, Delachaise, Chestnut et Camp, $1700.

Mme Devona Vessell à la Eureka Homestead Society, un terrain borné par les rues Thalie, Erato, Liberté et Franklin, $1825.

Vve John M. Jourdan au Dr Marcus J. Magruder, un terrain borné par les rues Louisiana, Delachaise, Chestnut et Camp, $1,800.

Dryades Building and Loan Association à J. C. Buylan, un terrain borné par les rues Saratoga, Jackson, Remparts et Philip, $800.

John Schlindwein à la Ville de la Nouvelle-Orléans, un terrain borné par les rues Water, Berlin, Napoléon et le Mississipi, $3,000.

Stephen Parkinson à la Ville de la Nouvelle-Orléans, un terrain borné par les rues Front, Upperline, Robert et le Mississipi, $3,000.

M. Heyer à la Ville de la Nouvelle-Orléans, un terrain borné par les rues Adams, Burdett, Macarty et le Mississipi, $1,500.

Les excursions d'hiver du L & N

aux divers endroits de la côte du Golfe, quitteront la Nouvelle-Orléans à 8.05 A. M. dimanche le 9 décembre, $1.40 aller et retour.

JOHN KILKENY.
D. P. A.

Athénée Louisianais.

CONCOURS DE 1900.

PROGRAMME.

[illegible]

LE THÉATRE DE MOLIÈRE

[illegible]

Le manuscrit doit être écrit aussi nettement que possible; sur papier format 0225, avec une marge, et sur un seul côté; recto et les lignes. Le manuscrit pas dépasser 2 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom ou devise, portant une épigraphe et un pli cachet, sur lequel sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle se trouvera le nom du concurrent qui a écrit sous ce nom et sous.

Le comité se réserve de ne examiner les manuscrits ayant seulement envoyée contenant le nom du concurrent qui a écrit le prix pour lequel ils ont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le Journal de L'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On requiera, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera nulls hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel,

HUS. ROUEN,
P. O. Box 725,
Nouvelle-Orléans.

AVIS SPECIAUX.

Association de l'Opéra Français

Samstre — Nouvelle-Orléans, le 1er décembre 1900—Conformément à l'acte 4 de la charte, avis est par le présent donné qu'une élection pour neuf directeurs, devant servir pendant l'année suivante, aura lieu LUNDI le 10 décembre 1900, au No 932 rue Gravier, au premier étage, entre midi et 2 heures P. M.

G. W. SOTT,
Secrétaire et Trésorier.

7 déc—4 date

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans — Nouvelle-Orléans 7 décembre 1900—Les actionnaires de cette banque sont avisés que l'élection annuelle, conformément à l'acte 4 de la charte, pour sept directeurs devant servir durant l'année suivante, aura lieu au siège de la banque le LUNDI 17 décembre 1900, entre 11 heures A. M. et 2 heures P. M.

J. A. DRILLER,
Caissier.

7 déc—11f

L'UNION FRANÇAISE.

AVIS.

Messieurs les Sociétaires sont avisés que l'élection de quinze Directeurs pour l'exercice 1900-1901 aura lieu au siège de la société le dimanche, 9 décembre. La scrutin restera ouvert de 9 à 4 heures de midi.

A la clôture du scrutin aura lieu l'Assemblée Générale de fin d'année.

F. JAUBERT,
Président.

GEORGES DAMIENS,
Secrétaire.

7déc—2f

Bureau de Coton de la Nouvelle-Orléans.

AVIS SPÉCIAL.

Décembre 5 1900

A une réunion du Bureau des Directeurs tenue ce jour, Henry G. Hester a été réélu secrétaire surintendant, et M. H. Lee, assistant secrétaire et au lieu et assistant fait de la Bureau.

Au même temps ainsi les chargés comités permanents ont été nommés, à savoir:

Chauffe de Firmaire.

M. Sieca Chatman.
H. C. Ludlow, Edward Sarolla.

Comité de Surveillance.

R. Burgeman, Chairman.
Robert T. Hardi Sol. Wexler.
H. H. Lehmann, Wm. Overton.

Les autres comités permanents de la Bourse seront choisis à une réunion spéciale du Bureau des Directeurs devant avoir lieu dans quelques jours.

H. G. HESTER, Secrétaire.

6déc—

DÉCES.

HATRY—Décédé mercredi le 5 décembre 1900 à 3 heures 24 minutes de l'après-midi, à l'âge de 51 ans, EMILE ETIENNE HATRY.

Sa mère et connaissances, ainsi que ceux des son frère Charles sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 3 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence No 612 rue Jackson entre les rues Camp et St Charles.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

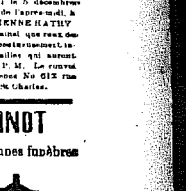

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE

Téléphone No 1042.

Telephone No 408.

F. Laudumiey & Co.

Limited.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres

1108 et 1112 Nord Remparts

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Dumbois 2355-J | Pontas 716.

G. MOTHE & CO.,

ENTREPRENEURS

—DE—

Pompes Funèbres et Embaumeurs

817 RUE TOULOUSE,

Entre les rues Bourbon et Dauphine.

Voitures avec bandes en caoutchouc à louer toutes les heures du jour et de la nuit; on chez se livrée.

E. J. MOTHE,
Embaumeur pour la maison.

Rue Ségnin et Patterson, Algiers.

5déc—1an

TELEPHONE (3834)

JOSEPH RAY,

Successeur de LAMAT & RAY,

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1308

Avenue Nord Remparts,

Près Espinasse.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades et Excursions. Bals à 4.00, prix fixe. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel heure.

1er sept—1an

PETITES ANNONCES.

DEMANDE — Une jeune femme capable pour travail du ménage et couture. Doit coucher sur les lieux. Nous gages. 5 décembre 1414 rue Dauphine. 6déc 3f

CHEVAUX ET MULETS.

Les recettes pour les chevaux et mules ont été bonnes, avec demande modérée et prix plus élevés.

Chevaux de selle et de voiture	100@200
Bons chevaux de trait	75@125
Chevaux communs	35@60
Mules de ville	150@175
Extra heavy	200@225
Mules pour labourer et sucrerie	150@175
Mules pour rin et coton	650@750

Une silhouette humaine se dressa tout près d'elle...

L'homme qui passait était un prêtre.

Il n'avait pas aperçu la voyageuse, car il ne ralentit point son allure et ne détourna pas la tête.

On fut Marie qui l'appela:

—Monsieur l'abbé!.... Monsieur l'abbé!....

Elle se disait qu'elle pouvait s'adresser à lui.

Un ministre de Dieu inspire toujours confiance.

Et celui-là venait de Metz sans doute.... C'était un Français.

Il saurait lui fournir des indications précieuses sur les moyens de pénétrer dans la place.

En entendant l'appel, le prêtre revint sur ses pas.

Il alla droite à Marie.

Quand il fut tout près d'elle, celle-ci distingua ses traits à la clarté lunaire.

Et aussitôt un cri d'effroi terrible, rauque, poignant, qui dut faire frissonner les hôtes de la forêt voisine, s'échappa des lèvres de la jeune femme. En même temps elle se couvrait le visage de ses mains comme pour échapper à la terrifiante vision.

Avait-elle une nette perception ou était-elle le jouet d'un cauchemar infernal?....

En ce prêtre, elle venait de reconnaître le baron Théobald de Robertsau!

Son mari!.... Son assassin!....Sous ce costume ecclésiastique!....Était-ce possible!....

Frappée comme d'un coup de foudre, elle ne parlait pas, le fixant de ses yeux fous d'épouvante.

Lui, de son côté, avait fait un instinctif mouvement de recul.

Face à face avec sa femme, avec celle qu'il avait voulu lâchement, cyniquement faire mourir, qu'il avait conduite lui-même au cimetière, il demeurait effrayé, suffoqué, ressentant l'émotion que tout criminel éprouve à la vue du spectre vengeur de sa victime.

Etait-elle donc sortie du cercueil pour venir ici barrer son chemin!....

Il restait cloué sur place, le visage horriblement contracté, l'œil hagard, les lèvres tremblantes.

Revenue de la première émotion, Marie voulut fuir l'apparition sinistre.

Elle se prit à courir dans la direction de la ville, mais Robertsau la rejoignit promptement.

Lui saisissant le bras, il dit d'une voix sifflante:

—Où allez vous!....

Il lui broyait le poignet dans une étreinte de fer.

—Vous me faites mal... murmura-t-elle faiblement.

Mais lui, sans s'inquiéter de cette plainte, répéta:

—Où allez-vous!.... Où vas-tu!....

Ayant recouvré un peu de sang-froid, elle répondit, hautaine:

—Lâchez-moi!

Théobald, écumant de rage, s'obstina et renouvela, pour la troisième fois, sa question insolente:

—Où vas-tu!.... Réponds!

—Je n'ai rien à vous dire.... Laissez-moi continuer mon chemin.

—Ah! je comprends! fit le baron en ricanant comme glapirait une hyène. Tu vas le retrouver. l'autre.... ton amant!

Elle se redressa sous l'outrage, comme si elle eût été cinglée d'un coup de fouet en pleine figure.

—Je vous défends de m'insulter!

—Tu ne m'empêcheras pas de me venger de toi!

—Vous venger!

—Oui, de tout le mal que tu m'as fait!

—Dieu juste!.... C'est lui qui m'accuse!

—Je l'accuse de m'avoir perdu! C'est, toi qui m'as lancé sur la pente du crime, de la trahison.... Je suis pour tous un objet de répulsion et d'horreur.... Je n'ai plus qu'à disparaître.... Mais avant, tu me paieras de tout....

Elle ne répondit rien, le considérant avec mépris, sans crainte désormais.

Ce silence, cette attitude exaspérèrent le baron.

—Tu m'as trompé sutrefois avec l'homme que tu vas rejoindre ce soir, avec ce Gérard maudit....

—Vous mentez!

—Tu m'as trompé, te dis-je, et....

—Je ne vous ai jamais trompé, vous le savez bien; mais il vous fallait un prétexte. Vous ne m'avez épousée que par cupidité.... et c'est par cupidité encore que vous m'avez condamnée.

—Tais toi!.... tais toi!....

—Non, je ne suis pour rien dans votre malheur. Ne vous en prenez qu'à vous-même, o injustes! Vengeant et à l'écrivé qui, seuls, vous ont fait commettre tant d'infamies!.... Vous êtes un misérable!....

—Malheureuse! cria-t-il, en serrant encore plus fort le poignet déjà meurtri.... Je te tiens enfin!....

—Vous voulez donc me tuer... une deuxième fois!....

—Tu dis!

—Après avoir tenté de m'empoisonner, après avoir vendu votre enfant, cette pauvre petite Christine.

—Son enfant.... à l'autre! reprit-il avec violence.... Ah! tu sais tout!.... Eh bien, oui, c'est vrai. J'ai fait cela.... Et après!

—Ces crimes ne vous suffisent pas.... Il vous en faut un nouveau!.... Est-ce pour cela que vous avez revêtu cet habit!

—Assez! hurla-t-il, hors de lui.... Assez!

—Laissez-moi, monsieur, je vous le répète. Il n'y a plus rien de commun entre nous.

—Non, tu ne t'en iras pas.... Je te le défends!

D'un geste rapide, elle se dégagea. Mais aussitôt la main de Robertsau s'abattit sur son épaule.

—Lâche!.... lâche!.... cria Marie avec dégoût.

A cette injure sanglante, Théobald répondit par une exclamation rauque.

Dans un spasme de colère, il tordit le bras de sa victime.

Elle voulut se débattre, résister. Ce lui fut impossible.

Le baron la tenait comme dans un étau.

—Tu ne t'en iras pas!.... rugit-il encore.

—Vous êtes toujours le même: violent avec les êtres faibles et sans défense.... Ah! s'il y avait à côté de moi un homme de cœur....

—Oui, appelle-le donc, ton Gérard, ton amant!.... Mais il ne viendra pas, cynique créature.... Il ne peut l'entendre. Nous sommes seuls ici.... Nul ne te soustraira à ma vengeance! ....Tiens! Tiens!....

Cette phrase furieuse eut pour écho un soupir douloureux.

Le baron avait levé le poing sur Marie:...

A ce poing brillait la lame d'un petit poignard....

La jeune femme tomba, frappée en pleine poitrine.

Haletant, le traître la garda, immobile sur le sol que commençait à rougir un mince filet de sang.

Puis, comme égaré, il porta la main à son front, en balbutiant des syllabes sans suite.

Et fuyant tout à coup, dans une course éperdue, le théâtre de son nouveau crime, il disparut dans la nuit.

***

Comment Robersau se retrouvait-il aux environs de Metz? Par suite de quelles circonstances était-il venu de ce côté de la ville?

Lorsque, s'éloignant du cantonnement de Montoy, après sa trahison, il eut fait quelques centaines de mètres, il tomba sur un détachement ennemi en train de bivouaquer.

Il ne se souciait pas de reprendre contact avec les Prussiens; cela lui avait trop mal réussi une première fois.

Sûisi d'une peur folle, il rebrousa chemin en une fuite désordonnée. Sa blessure se rouvrit, mais lui se sauvit toujours, comme s'il avait senti un régiment de uhlans à ses trousses.

Il contourna Metz, passa la Moselle et finalement, vaincu par la douleur, épuisé par l'hémorragie, incapable de ralentir son pansement dérangé, il dut s'arrêter.

Sa plaie lui causait un mal cuisant qui paralysait presque complètement sa marche.

Il eut à peine la force de se traîner jusqu'à une ferme isolée auprès du mont Saint-Quetin.

Les fermiers étaient de braves gens très accueillants.

La vue de ce prêtre blessé les pénétra de compassion. Et du reste, Théobald inventa une histoire où il attribuait le beau rôle. Il fut aussitôt l'objet de soins empressés.

L'infâme resta à la ferme tant qu'il s'y sentit en sûreté.

Il traîna ainsi sa guérison durant plus d'un mois, acquit des vêtements civils pour mettre sous sa soutane protectrice, et quitta ses hôtes un soir,—précisément celui où Marie se mettait, à pied, en route pour Metz.

On entendait, de-ci de-là, des éclats de fusillade,—mouvement d'agonie de l'armée du Rhin....

Théobald, désorienté, s'égara dans la campagne. Après plusieurs heures de marche à l'aventure, il s'aperçut qu'un lieu de s'éloigner de la ville il s'en approchait.

A continuer.

Rue aux Vêres — Le Docr Gilmart Hourino Sirop) de Mrs Winslow devrait toujours être employé pour les enfants en dentition. Il soulage immédiatement le petit patient, et apaisant les douleurs de l'enfant il permet au sommeil naturel et réparateur, et le petit ange vie se réveille "vif comme un lutin." Ils médicament est très agréable au goût. Il calme l'enfant, amollit les gencives, arrête les douleurs, détermine doit pas, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée, qu'elle provienne de la dentition ou de toute autre cause. Vingt-cinq sous la bouteille. Ne demandez pas de demander "Mrs Winslow's Soothing Syrup."